

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Sécurité au Lignon et à Vernier : peut mieux faire

La soirée du 31 a de nouveau été émaillée d'incidents graves avec le caillassage violent d'un bus des TPG (empli de passagers) et la destruction d'un abribus.

Nous ne pouvons pas nous résigner à subir ce genre d'acte et devons chercher de nouvelles solutions.

Cet été, c'est un groupe de jeunes (dont des mineurs) qui avaient boutés le feu à l'école des Ranches et à l'abri à vélo de la commune.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 A renégocier un nouveau CLS (contrat local de sécurité) avec le canton, dans le but d'obtenir plus de moyens pour lutter contre cette criminalité et spécialement les soirs sensibles (1^{er} août et 31 décembre). Il faudra aussi mettre en vigilance accrue des quartiers ou des zone plus sensibles de la commune.
- 2 De mandater une société externe pour établir un rapport neutre, circonstancié et détaillé de la situation sécuritaire au Lignon, afin d'avoir une vraie image de la situation (types de criminalité ou incivilité, lieux, occurrences, etc...)

Ce rapport permettra ensuite d'appliquer les bonnes mesures pour re-pacifier ce quartier.

Nicolas AUBERT – Indépendant

Christophe RUSSI – MCG

Conseillers municipaux